

Réunion du 19 octobre 2018

Feuille de route « Intégrité Scientifique 2020 »

Le seul point d'ordre du jour est la discussion finale sur la feuille de route qui sera discutée le 23 octobre avec les signataires de la charte. Les textes préparés par les groupes de travail ont été compilés et discutés par échanges électroniques en amont de la réunion.

La feuille de route comporte finalement 18 actions (dont 5 reprises du rapport Corvol), rassemblées en 6 paquets, et qui couvrent l'ensemble du champ, depuis l'amont (prévention) jusqu'à l'aval (mutualisation des expériences de traitement des cas de méconduite) :

- **Harmoniser les procédures**
 - Action #01 : Mettre à disposition un vade-mecum des procédures de signalement et d'instruction des allégations de manquements
- **Mutualiser les retours d'expériences**
 - Action #02 : « Établir une nomenclature nationale des inconduites permettant un recensement dans les établissements des cas de manquements à l'intégrité scientifique sur la base d'une typologie commune et univoque » (Corvol 1)
 - Action #03 : Créer et rendre accessible une base de données de méconduites et de leurs suites (reprise de Corvol 11)
 - Action #04 : « Favoriser la promotion et la mise en place d'une recherche sur les moyens de formation à l'intégrité et leurs effets, sur les questions épistémologiques d'éthique, d'intégrité et de responsabilité scientifique ainsi que leurs conséquences sociétales » (Corvol 12)
 - Action #05 : Constituer une base de données de bonnes pratiques.
 - Action #06 : Participer via des partenariats européens (ENRIO) et internationaux à la constitution d'une base de référence de méconduites à l'échelle européenne et internationale.
- **Former à l'intégrité scientifique**
 - Action #07 : « Mettre en place un site ou un espace numérique national, "labellisé", où les outils de formation pourraient être en accès libre pour les encadrants et les étudiants. Favoriser une mutualisation et une harmonisation des outils de formation (enseignement à distance, guides, banques de cas, etc.) » (Corvol 7)
 - Action #08 : Créer un annuaire partagé de la formation à l'intégrité scientifique
 - Action #09 : Organiser des actions de formation basées sur des ateliers thématiques participatifs ou des séminaires, à destination des acteurs institutionnels de l'intégrité scientifique (référents, etc.)
 - Action #10 : Évaluer l'impact du dispositif de formation à l'intégrité scientifique
- **Promouvoir les valeurs de l'intégrité scientifique**
 - Action #11 : Proposer une vision complète du dispositif dédié à l'intégrité scientifique : acteurs (OFIS, politique et dispositif des établissements ou des sites, etc.), outils thématiques statiques (référentiels) et dynamiques (blogs, média sociaux).
 - Action #12 : Reprendre le cycle de colloques nationaux annuels sur les questions d'intégrité scientifique, et soutenir la tenue de séminaires et d'ateliers dans les différents sites universitaires.
- **Promouvoir un environnement propice à une science intègre**
 - Action #13 : « Mieux impliquer les Académies en matière d'intégrité dans les sciences et faire la promotion de leurs travaux en la matière » (Corvol 13)
 - Action #14 : Inciter les instances d'évaluation à diminuer les pressions qui s'exercent sur les chercheurs et sur les collectifs de recherche.
- **Intégrer les enjeux de la science ouverte**
 - Action #15 : Organiser des événements (séminaires, conférences) sur la relation entre science ouverte et intégrité scientifique, rassemblant différentes catégories d'acteurs de l'ESR et permettant de confronter expériences et points de vue.
 - Action #16 : Rédiger une note prospective sur les enjeux d'intégrité scientifique dans l'ouverture des données, protocoles et publications de recherche.
 - Action #17 : Réaliser une enquête pour dresser un panorama de la prise en compte des questions d'IS dans les projets de sciences participatives et citoyennes.
 - Action #18 : Rédiger un guide de recommandations pour les porteurs de projet de sciences participatives et citoyennes.

Présents :

Sophie Carencio
Frédérique Claudot
Jean-Pierre Finance
André Guyaux
Michelle Hadchouel
Sylvestre Huet
Michèle Leduc
Line Le Gall
Olivier Le Gall
Matthieu Noucher
Romain Pierronnet
Stéphanie Ruphy

Invités :

Joëlle Alnot (directrice de l'OFIS)
Michel Cosnard (président du Hcéres) ; absent